

Soutien fédéral pour les infrastructures naturelles

Contexte de la politique fédérale et du financement

Les infrastructures naturelles (IN) sont de plus en plus reconnues comme une approche pertinente pour les municipalités, les communautés autochtones, les partenaires et d'autres intervenants pour relever des défis sociétaux et environnementaux complexes. Les stratégies et les programmes de financement fédéraux soutiennent les IN afin d'améliorer la gestion de l'eau, de renforcer la résilience et l'atténuation des changements climatiques et de protéger la biodiversité.

La liste ci-dessous présente les programmes fédéraux actifs et fermés qui contribuent au développement des IN au Canada. **Tous les renseignements sur le financement sont assujettis à la disponibilité et peuvent changer en fonction des processus et des décisions internes du gouvernement.**

Admissions ouvertes

Accords d'aide financière en cas de catastrophe

Le programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) fournit une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour couvrir les coûts d'intervention et de rétablissement à la suite de catastrophes à grande échelle causées par des dangers naturels.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Reprise après sinistre et résilience : reconstruction ; réduction des risques ; IN/Solutions fondées sur la nature (SFN) admissibles dans le cadre de plusieurs volets, selon l'objectif et le résultat
- **Fonds** : Programme axé sur la demande avec un niveau de référence annuel de 100 millions de dollars, complété par un financement supplémentaire au besoin pour faire face aux responsabilités liées aux catastrophes
- **Responsable** : Sécurité publique Canada (SPC)

Croissance de la canopée des collectivités canadiennes

L'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes (CCCC) aide les collectivités à planter le bon type d'arbres aux bons endroits, ce qui apporte de multiples bénéfices aux collectivités.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Verdissement urbain : plantation d'arbres ; résilience ; mise en œuvre directe des IN (forêts urbaines, expansion du couvert forestier)
- **Fonds** : 291 millions de dollars. Couvre jusqu'à 50 % des coûts admissibles du projet. Le financement à vie des projets par municipalité est de 10 millions de dollars.
- **Responsable** : La Fédération canadienne des municipalités (FCM)

ÉcoAction

ÉcoAction fournit un financement annuel dans le cadre de deux volets de financement pour soutenir la durabilité de l'eau douce au Canada, le volet 1 permettant aux collectivités d'améliorer la qualité de l'eau douce et la santé des écosystèmes, et le volet 2 soutenant des projets nationaux axés sur l'innovation, l'économie circulaire et les solutions de données pour la gestion durable

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Amélioration de la qualité de l'eau douce et de la santé des écosystèmes, verdissement urbain, restauration des zones riveraines et aquatiques.

- **Fonds** : Annuel, projet et domaines thématiques. Le programme finance jusqu'à 50 % des coûts totaux des projets, entre 25 000 \$ et 100 000 \$ par projet pour le volet 1 et jusqu'à un maximum de 200 000 \$ pour le volet 2.
- **Responsable** : Agence de l'eau du Canada (AEC)

Fonds canadien pour la protection de la nature

Le Fonds canadien pour la protection de la nature appuie les mesures visant à protéger et à rétablir les espèces canadiennes en péril et leur habitat essentiel, à maintenir et à rétablir des populations d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages saines, ainsi qu'à gérer et à élargir le réseau d'aires protégées du Canada pour conserver la biodiversité. Ces efforts fondés sur la nature peuvent également contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la santé et au bien-être humains.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Aires protégées ; rétablissement des espèces ; restauration des écosystèmes ; solutions climatiques fondées sur la nature
- **Fonds** : Plus d'information à venir
- **Responsable** : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations – Atténuation structurelle

Le Fonds aide les collectivités des Premières Nations vivant dans les réserves à améliorer leur environnement et leur qualité de vie en investissant dans neuf catégories d'infrastructures communautaires. Cela comprend les mesures d'atténuation structurelle qui réduisent ou préviennent l'impact des dangers naturels et des changements climatiques sur les infrastructures.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Infrastructure communautaire et atténuation des risques : inondations, feux de forêt, érosion
- **Fonds** : Les projets doivent coûter 10 millions de dollars ou moins par bénéficiaire par année.
- **Responsable** : Services aux Autochtones Canada (SAC)

Fonds pour bâtir des collectivités fortes

Le Fonds Bâtir des collectivités fortes (FBCF) investit dans un large éventail de projets d'infrastructure qui appuient la prospérité économique, le logement, le sport, l'éducation, la santé, le transport en commun et l'adaptation aux changements climatiques.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : infrastructures résilientes aux changements climatiques, parcs et espaces verts, intégration des IN dans les systèmes d'infrastructure d'eau
- **Fonds** : 51 milliards de dollars, avec un coût minimum de 1 million de dollars pour les projets (les projets de moins de 1 million de dollars seront réalisés par l'intermédiaire d'agences de développement régional).
- **Responsable** : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC)

Fonds pour dommages à l'environnement

Le Fonds pour dommages à l'environnement (FDE), créé en 1995, reçoit de l'argent sous forme d'amendes, de peines, d'ordonnances de la cour et de contributions volontaires imposées à la suite d'infractions environnementales. Cet argent est utilisé pour soutenir des projets qui profiteront à l'environnement naturel du Canada, généralement dans la zone où l'infraction a été commise.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Le FDE investit dans des projets relevant de quatre catégories de financement : restauration, amélioration de la qualité de l'environnement, recherche et développement, éducation et sensibilisation.
- **Fonds** : La disponibilité des fonds à un moment donné varie en fonction du nombre de montants adjugés par les tribunaux et de contributions volontaires dirigées vers le FDE.
- **Responsable** : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Initiatives relatives aux écosystèmes d'eau douce

Les initiatives relatives aux écosystèmes d'eau douce (IEE) appuient des mesures régionales visant à rétablir et à protéger la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes dans les plans d'eau d'importance nationale.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Il existe une gamme de domaines pour les IN en fonction des priorités de programme dans chaque IEE; par exemple, la restauration des zones humides et des zones côtières, la protection des écosystèmes aquatiques, les pratiques de gestion bénéfiques pour les zones urbaines et agricoles et la réduction de la charge en phosphore.
- **Fonds** : Annuel, projet et domaines thématiques
- **Responsable** : Agence de l'eau du Canada (AEC)

Leadership local pour l'adaptation climatique

Leadership local pour l'adaptation climatique (LLAC) fournit un financement sur mesure pour aider les municipalités à planifier, à mettre à l'essai et à mettre en œuvre des solutions locales d'adaptation au climat.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Adaptation locale : planification ; compétences ; permet la réalisation de projets IN/SFN
- **Fonds** : 530 millions de dollars ; les projets qui mettent l'accent sur les solutions climatiques fondées sur la nature bénéficient d'un partage des coûts plus élevé (70 % au lieu de 60 %). Le financement maximal par projet dans le cadre du volet de mise en œuvre est de 1 million de dollars ; jusqu'à 70 000 \$ en études de faisabilité ; et jusqu'à 75 000 \$ de financement pour des projets dans les municipalités de moins de 50 000 habitants dans le cadre du volet Projets d'adaptation rapide.
- **Responsable** : La Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Maisons Canada

Maisons Canada (MC) fournit un financement à faible coût pour accélérer la construction de nouveaux logements et soutenir le développement de collectivités complètes et durables partout au Canada.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : conserver les caractéristiques naturelles importantes, utiliser des conceptions fondées sur la nature (arbres, espaces verts, drainage).
- **Fonds** : 13 milliards de dollars
- **Responsable** : Maisons Canada

Partenariat canadien pour une agriculture durable

Le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) renforce la compétitivité, l'innovation et la résilience du secteur agricole et agroalimentaire au Canada.

Le financement est fourni par l'entremise de programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux adaptés aux besoins régionaux. Le PCA durable est en programmes à frais partagé financés selon un partage des coûts fédéral-provincial-territorial à 60:40. Les programmes à frais partagés sont mis en œuvre par les gouvernements provinciaux et territoriaux (PT) pour soutenir les priorités agricoles régionales tout en faisant progresser les objectifs du PCA durable. Par conséquent, la conception du programme, les critères d'admissibilité et les périodes d'admission varient d'une administration à l'autre.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Le Partenariat canadien pour une agriculture durable appuie l'adoption de pratiques et de technologies à la ferme qui améliorent la durabilité environnementale, notamment la protection de la qualité de l'eau, l'amélioration de la santé des sols, l'amélioration de la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela comprend le soutien aux infrastructures naturelles par l'entremise de programmes tels que le Programme pour des paysages agricoles résilients.
- **Fonds** : 2,5 milliards de dollars en financement à frais partagés (1,5 milliard de dollars du gouvernement fédéral et 1 milliard de dollars de financement des provinces et territoires).
- **Responsable** : Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Programme : Se préparer aux changements climatiques dans le Nord

Le programme Se préparer aux changements climatiques dans le Nord (SPCCN) fournit un financement de projet et des conseils pour renforcer la capacité d'adaptation dans le Nord et pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation augmentant la résilience climatique des infrastructures communautaires existantes, en soutien aux priorités liées à l'autodétermination.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : restauration des écosystèmes, solutions axées sur le territoire
- **Fonds** : 98,7 millions de dollars
- **Responsable** : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)

Admissions fermées

Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat

Le Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat (FASC) soutient des projets canadiens qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : développer la nature pour l'atténuation des changements climatiques et l'amélioration de la biodiversité
- **Fonds** : 206 millions de dollars
- **Responsable** : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes

Le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) soutient les projets d'infrastructure publique conçus pour atténuer les risques actuels et futurs liés au climat et les catastrophes déclenchées par les changements climatiques, comme les inondations, les feux de forêt, les sécheresses et les séismes.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : prévenir et atténuer les répercussions des changements climatiques, des catastrophes déclenchées par des risques naturels et des conditions météorologiques extrêmes, ou s'en protéger.
- **Fonds** : 3,7 milliards de dollars. Le total des coûts admissibles par projet est de 1 million de dollars. La part fédérale varie de 25 % à 100 % selon le type d'organisation.
- **Responsable** : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC)

Fonds de restauration des écosystèmes aquatiques

Le Fonds de restauration des écosystèmes aquatiques (FREA) soutient des projets qui protègent et restaurent les écosystèmes côtiers, marins, estuariens et d'eau douce en s'attaquant aux causes profondes de la dégradation de l'habitat aquatique et en améliorant la durabilité à long terme des écosystèmes.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Restauration des écosystèmes aquatiques ; connectivité des habitats ; remise en état des milieux humides, des estuaires et des habitats côtiers ; rivages vivants ; résilience climatique ; conservation de la biodiversité ; solutions fondées sur la nature
- **Fonds** : 75 millions de dollars sur cinq ans. Le financement maximal par projet est de 4 millions de dollars.
- **Responsable** : Pêches et Océans Canada (MPO)

Fonds pour les infrastructures naturelles

Le Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN) soutient des projets qui mettent en place des infrastructures naturelles et fondées sur la nature pour améliorer la résilience climatique, la biodiversité et le bien-être des collectivités.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : la résilience climatique, l'amélioration de la qualité de l'environnement, la biodiversité, l'accès communautaire aux espaces verts et bleus publics et l'atténuation des changements climatiques.
- **Fonds** : 200 millions de dollars. Le financement maximal par projet est de 1 million de dollars, dans le cadre du volet des projets de petite envergure. La part fédérale varie de 25 % à 100 % selon le type d'organisation.
- **Responsable** : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC)

[Solutions agricoles pour le climat - Fonds d'action à la ferme pour le climat](#)

Le Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC) aide les agriculteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) qui stockent le carbone et réduisent les gaz à effet de serre, notamment par la gestion de l'azote, les cultures de couverture et les pratiques de pâturage en rotation. Le FAFC utilise un modèle de distribution supplémentaire des fonds, selon lequel AAC fournit des fonds à 13 bénéficiaires initiaux, qui distribuent ces fonds chaque année aux agriculteurs de tout le Canada qui ont demandé un soutien pour mettre en œuvre des projets admissibles

- **Domaines stratégiques pour les IN** : santé des sols, gestion durable des terres
- **Fonds** : 704,1 millions de dollars, programme de 6 ans (date de fin : 31 mars 2028)
- **Responsable** : Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

[Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement](#)

Le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL) soutient les infrastructures habilitantes en matière de logement (p. ex. eau, eaux usées et déchets solides) nécessaires pour accélérer la construction de logements et accroître l'offre partout au Canada.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : Les IN sont des actifs autonomes pour l'amélioration des infrastructures et des systèmes d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales ou de déchets solides.
- **Fonds** : 6 milliards de dollars
- **Responsable** : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC)

[Fonds pour le transport en commun du Canada](#)

Le Fonds pour le transport en commun du Canada (FTCC) soutient les infrastructures de transport en commun et de transport actif, en offrant un financement stable et prévisible pour atteindre les objectifs à long terme en matière de transport en commun, ainsi qu'un financement adapté pour répondre aux besoins changeants en matière de transport en commun.

- **Domaines stratégiques pour les IN** : cible les changements et les politiques pour la gestion de la végétation et la biodiversité
- **Fonds** : 25 milliards de dollars
- **Responsable** : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC)

Principales stratégies fédérales

- [Le Plan de réduction des émissions du Canada pour 2030](#)
- [Stratégie nationale d'adaptation du Canada](#)
- [Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026](#)
- [Stratégie pour la nature 2030 du Canada](#)
- [Stratégie pour un gouvernement vert](#)